

MOTION DU GROUPE SPI

JEAN-JACQUES CART 9, POUR NE PAS TOURNER AUTOUR DU POT !

L'immeuble situé au n°9 de l'avenue Jean-Jacques Cart, sur la parcelle n° 659, achetée en 2012 par notre conseil, est appelé à être détruit d'ici à une année afin de laisser place à un giratoire.

La Municipalité, sous l'impulsion du conseil, a mis les logements vacants à disposition d'une association estudiantine, ne laissant ainsi pas ces appartements vides.

~~La nécessité de raser cet immeuble est incontestable.~~ Cet axe est congestionné et est appelé à supporter une charge de trafic qui va aller en augmentant. *Il est donc inévitable de détruire cet immeuble.*

Les besoins pour cet ouvrage ne concernent qu'une petite partie de la parcelle mais vont engendrer la disparition de 8 logements à loyers modérés.

C'est pourquoi, au vu de la disparition de 8 logements à loyers modérés, le groupe SPI demande à la Municipalité de prendre des dispositions préventives pour que ce terrain communal ne reste pas vide suite à la démolition de l'immeuble actuel et met en place des tractations avec une coopérative afin de réaliser un bâtiment d'au moins 8 logements à loyers modérés, car il s'agit ici de valoriser rapidement et efficacement un terrain communal déjà dédié à cette affectation.

Alors ne tournons pas autour du pot, ni du futur giratoire, sans GPS, mais avançons, les cartes en main !!!

Pour les groupe SPI, Bastien Monney

Déposé et développé à la séance du conseil communal du 4 juin 2014

A. Busch
afcauday.
Bastien Monney
P. D. D. D. D.
M. P. P. P. P.